

FÉVRIER 2025

40

Les
ÉCHOS
du *Granier*



2. LE SOMMAIRE

3 .	L'édito
4 / 5 .	Le retour en images
6 / 10 .	La vie municipale
11 / 14 .	Les Travaux
15 .	L'enfance / jeunesse
16 / 17 .	La bibliothèque
18 / 19 .	La vie locale
20 / 22 .	La vie associative
23 .	Les infos de la vallée
24 .	Il était une fois... Chapareillan

État civil

Il est possible de faire paraître un évènement actuel d'état civil, comme la naissance de votre enfant, votre mariage ou un décès dans le bulletin municipal.

Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord écrit.

Des imprimés sont disponibles sur notre site internet chapareillan.fr rubrique « service à la population - démarches administratives - recueil des consentements »

Naissances

Hélio ARNAUD

9 novembre

Décès

Alex RATEL

17 décembre

Bernard GIROUD

13 janvier

Permanences au Saint-Roch

L'essentiel au quotidien

Service d'Aide & d'accompagnement à domicile

Vendredis

9^h00 / 12^h00 et 14^h00 / 17^h00

lessentielauquotidien@hotmail.com

www.lessentielauquotidien.fr

Tél. 06 58 42 92 48

Mutuelle communale « entrenous »

1^{er} Mercredi du mois

9^h00 / 12^h00 - Sur rendez-vous

mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr

Tél. 09 69 39 73 38

Contact

Mairie

24 place de la mairie

CS 60077

38530 CHAPAREILLAN

Tèl. 04 76 45 22 20

accueilmairie@chapareillan.fr

Site : www.chapareillan.fr

Facebook : @mairiedechapareillan

Horaires

Lundi : 8^h30 / 12^h00

Mercredi : 8^h30 / 12^h00 - 13^h30 / 18^h00

Vendredi : 8^h30 / 12^h00

Parution quadrimestrielle. Edition février 2025

Directrice de la publication : Martine Venturini

Déléguée à la communication : Valérie Saclier

Réalisation / conception : Sébastien Rivet

Photos : Mairie, associations locales, Pixabay, Agnès Bernès

Impression : Imprimerie Ma Bonne Impression

Imprimé à 1650 exemplaires sur papier recyclé PEFC



Martine Venturini
Maire de Chapareillan

Agenda municipal

Un carnaval de folie 6

Samedi 15 février - 14^H00

Place de la mairie

Commémoration du 19 mars 1962

Mercredi 19 mars

Monument aux morts

Chasse aux oeufs

Samedi 12 avril - 10^H30

Parc du Granier

Inauguration du pumptrack & fête du parc

Samedi 19 avril - 10^H30

Parc du Granier

Commémoration du 8 mai 1945

Jeudi 8 mai - 11^H00

Monument aux morts

Vogue

9 - 10 - 11 mai

Place de la mairie

Bonjour à toutes et à tous,

En 2024, nous avons, grâce à une politique volontariste de recherche de subventions, réussi à réaliser plus d'un million d'euros d'investissements et ce, bien entendu sans avoir recours à l'emprunt. De ce fait, la dette communale par habitant est passé de 1125 € en 2014 à 500 € aujourd'hui.

Ces excellents chiffres ne doivent pas minimiser le défi que représente chaque année la préparation d'un budget de fonctionnement, permettant à la fois le bon fonctionnement des services et dégageant suffisamment d'excédent pour envisager de nouveaux projets.

En effet, pour la commune, comme pour chaque foyer de Chapareillan, tout augmente ! A titre indicatif sur un budget de fonctionnement 2024 de 3 000 000 €, nous avons réalisé 500 000 € d'excédent de fonctionnement. Ces 500 000 € d'excédent doivent être utilisés en priorité pour rembourser le capital de la dette de 150 000 €, donc à la fin il reste 350 000 € de plus de capacité d'autofinancement nette du budget investissement.

Concernant la voirie et l'éclairage public, nous avançons vers une commune plus sûre et économe. En 2024, nous avons consacré un budget de plus d'un million d'euros aux travaux d'amélioration des infrastructures de la commune, parmi lesquelles la voirie occupe et continuera d'occuper une place importante dans le futur budget. La transition vers des éclairages publics LED, amorcée depuis plusieurs années, a continué, et continuera à renforcer à la fois la sécurité et l'efficacité énergétique. 2025 sera également l'occasion de repenser toute la signalétique de la commune.

A notre demande, la société Géoptis a réalisé en 2024 l'inventaire des voiries communales et rurales, ce qui n'avait pas été fait jusqu'à présent. Avant cette étude, la commune ne comptait que 23 Km de voies et chemins déclarés. A l'issue de cette étude, il s'avère que la commune en possède 25 Km de plus, ce qui nous amène à un total de 48 Km. De ce fait, un travail important a été réalisé par le Conseil des Sages pour nommer 50 voies communales et 80 chemins ruraux. Je les remercie vivement pour le travail effectué. Ce travail permettra notamment aux services de secours d'intervenir plus facilement en cas de besoin.

Toujours dans notre volonté de maîtriser notre facture énergétique et de promouvoir les énergies renouvelables, nous avons équipé le centre des services municipaux de 300 mètres carrés de panneaux photovoltaïques. Cet investissement de 84 000 € nous permettra de produire notre propre électricité, qui sera revendue à EDF. Cette première installation photovoltaïque vient compléter notre production hydraulique existante grâce à notre micro-centrale, renforçant ainsi notre engagement pour une commune plus durable.

Toutes ces actions témoignent de notre engagement à améliorer votre quotidien, tout en préservant notre environnement. Je n'oublie pas que toutes ces réalisations ont été possibles grâce à l'investissement des agents communaux, qui chaque année sont toujours plus performants et contribuent largement à l'amélioration de notre quotidien. La grande majorité du personnel communal suit la dynamique de l'équipe municipale et se montre à la hauteur des attentes des élus. Je les remercie chaleureusement pour le travail qu'ils accomplissent avec dévouement, donnant la preuve de leur attachement au service public.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2025.

4. LE RETOUR EN IMAGES



Halloween Party 7



Les monstres d'Halloween Party 7



Illumination de la mairie pour octobre rose



Sainte-Barbe

LE RETOUR EN IMAGES .5



Commémoration du 11 novembre 1918



Soirée de Noël

6. LA VIE MUNICIPALE

Vœux du maire à la population 2025

Extrait du discours de Madame le Maire, le vendredi 10 janvier 2025.



Commencer ensemble cette nouvelle année, partager un moment privilégié est toujours de bon augure, surtout dans un contexte national et international si sombre et divisé. Prenons un peu de hauteur et sortons du chaos politique que nous traversons.

Nous avons engagé avec l'ONF une étude pour améliorer l'accès et la signalétique du Plateau de la Puce. Cela permettra à tous, de profiter pleinement de ce site naturel

et de la grande fête du parc le 19 avril prochain.

Notre salle polyvalente va fêter ses 44 ans. Une étude est en cours pour sa rénovation. Les priorités incluent la mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, une rénovation énergétique avec une meilleure isolation et l'installation d'une chaudière à bois, ainsi qu'une extension pour répondre aux nouveaux besoins des usagers.

J'en profite pour féliciter la Maison des jeunes pour leur travail avec les ados. Plutôt que de lancer une structure parallèle, nous avons choisi de l'accompagner en la soutenant financièrement.

En terme de sécurité, le Plan Communal de Sauvegarde est en cours de finalisation. Un exercice a été mené en 2024 afin qu'élus et agents s'approprient cet outil.



exceptionnel. De plus, nous avons réalisé des travaux de reprise des captages de l'Alpette et des points d'abreuvement proches du chalet, garantissant ainsi une gestion durable de nos ressources en eau pour les troupeaux.

Le Parc du Granier s'enrichit d'un espace ludique et d'un pumptrack. Je suis ravie de vous annoncer que ce dernier sera homologué par la Fédération Française de Cyclisme, ce qui nous permettra, si nous le souhaitons, d'organiser des compétitions nationales sur notre site. Nous avons également planté 12 arbres de différentes essences dans le parc, dont la moitié a été financée par le Département. Je vous invite d'ailleurs à l'inauguration du pumptrack

En fin d'année j'ai travaillé avec le bailleur Alpes Isère Habitat, pour une réhabilitation concernant la résidence à côté de la mairie. Une étude va commencer cette année pour un début de travaux en 2026. Ces derniers porteront sur l'enveloppe thermique. Objectifs : faire des économies d'énergie, des maitrisés de charges et un meilleur confort en été comme en hiver pour les locataires.

Sur le plan de la solidarité, nous avons lancé un dispositif permettant aux jeunes en difficulté d'obtenir leur permis de conduire, avec une prise en charge de 500 € par le CCAS de la commune. De plus, un local au Vieux Clocher a été mis à disposition des jeunes qui ne font partie d'aucune association.

Pour conclure, je souhaitais vous présenter La section des JSP du Granier qui est dans sa 7^{ème} année d'exercice. Elle compte 30 jeunes âgés de 12 à 16 ans issus de Chapareillan, de Barraux et des localités environnantes. Ils ont décidé de s'engager au service des citoyens, ils transmettent l'image d'une jeunesse dynamique et engagée, ils défendent des valeurs de courage, d'altruisme, de solidarité et de civisme. Ils sont en formation pendant 4 ans. Je les félicite pour leur engagement. Cette section est encadrée par 18 sapeurs-pompiers actifs qui donnent bénévolement de leur temps tout au long de l'année, merci à vous.

Je vous adresse à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal, du Conseil des Sages, tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter ensemble. Bonne année 2025 ! et vive Chapareillan!



www.chapareillan.fr

CHAPAREILLAN
DÉAMBULATION MUSICALE

CONCOURS DE DÉGUISEMENT

UN CARNIVAL DE FOLIE 6

BUVETTE
GATEAUX
CRÊPES

SAMEDI 15 FÉVRIER
PLACE DE LA MAIRIE - 14H

En cas de pluie, les festivités se dérouleront à la salle polyvalente

SAMEDI 15 FÉVRIER - 14H00
Place de la mairie

chapareillan.fr

CHAPAREILLAN

CHASSE
AUX
OEUFS

10
ANS

SAMEDI 12 AVRIL - 10H30
PARC DU GRANIER

SAMEDI 12 AVRIL - 10H30
Parc du Granier

CHAPAREILLAN

9 - 10 - 11 MAI

VOGUE
ANNUELLE

ATTRACTIONS - MANÈGES - JEUX



CHAPAREILLAN.FR

9 - 10 - 11 MAI
Place de la mairie

Prochainement... à Chapareillan

EN PRÉSENCE D'**AURÉLIEN FONTENOY**
3 FOIS VICE CHAMPION DU MONDE DE VTT TRIAL



INAUGURATION
PUMPTRACK
ET FÊTE DU PARC

INITIATIONS - DÉMONSTRATIONS - ATELIERS - SPECTACLES

SAMEDI 19 AVRIL - 10H30
PARC DU GRANIER - CHAPAREILLAN

BUVETTE & FOODTRUCKS

VENEZ AVEC VOTRE ÉQUIPEMENT SPORTIF !
draisienne - vélo - trottinette - skateboard - roller - casque

Programme sur chapareillan.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



SAMEDI 19 AVRIL - 10H30
Parc du Granier

La mairie de Chapareillan à le plaisir de vous inviter
à l'Inauguration du Pumptrack et à la Fête du Parc.

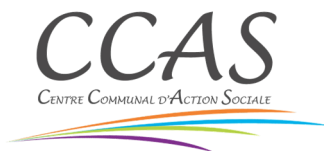
Nous avons prévu un programme énorme ! Avec des spectacles, des démonstrations, des courses de BMX, des ateliers et des initiations handisport pour les petits et pour les grands... De belles surprises vous attendent ! Nous pouvons juste vous donner un indice en vous précisant que cette journée sera honorée par le triple vice champion du monde de VTT Trial, *Aurélien Fontenoy*. Séances de dédicaces assurées !

Alors, venez en vélo, en skate, en roller, en draisienne ou en trottinette pour profiter de cette journée exceptionnelle !

Vous pourrez même vous restaurer sur place !

+ d'infos courant mars
Site : chapareillan.fr

8. LA VIE MUNICIPALE



138

personnes
ont participé à la journée disco
du repas des aînés en 2024

Permanences de la mutuelle communale

Les habitants de Chapareillan, ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune, peuvent accéder à des offres de compléments santé attractives, sans questionnaire médical.



Prochaines permanences

5 février - 5 mars

2 avril - 7 mai

9h00 / 12h00

Salle Saint-Roch

Contact et rendez-vous

Tél. 09 69 39 73 38

mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr



49

colis de Noël
ont été distribués en 2024



17

personnes accueillies,
en moyenne, à chaque
déjeuner de l'amitié en 2024

Les déjeuners de l'amitié

L'objectif est de permettre à des personnes retraitées vivant seules de se retrouver autour d'un moment convivial. Les déjeuners de l'amitié ont lieu un vendredi par mois aux bungalows.

Inscription au plus tard le lundi midi précédant le repas :

- auprès de Mireille, à tout moment, par téléphone
- au secrétariat aux heures d'ouverture

Votre règlement est à déposer, dans le même délai :

- dans la boîte aux lettres de la mairie,
- aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Prochains déjeuners

14 février - 14 mars

11 avril - 16 mai

Tarif : 15,50 €

paiement par chèque
à l'ordre du Trésor Public.

Renseignements et inscriptions

Tél. 04 76 45 51 11



Déjeuner du mois de septembre



Déjeuner du mois de décembre

Une belle journée disco pour les aînés

Nous avons été ravis de voir une si belle affluence avec 138 personnes réunies à notre traditionnel repas des aînés du 17 novembre dernier, organisé par le CCAS de la commune. Un spectacle tout en couleur sur le thème *Disco* a mis de l'ambiance à ce déjeuner préparé et servi par le traiteur *Vacavant*.

Votre enthousiasme et joie de vivre ont apporté à cette journée une atmosphère chaleureuse et conviviale.



Comment être heureux et le rester ?

Le CCAS de la mairie, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Isère, propose un cycle gratuit d'ateliers, sur dix séances de deux heures, pour les personnes de plus de 60 ans.

Ce programme de psychologie positive permet d'acquérir des méthodes, des outils pour réorienter l'attention vers les aspects positifs de la vie. L'objectif est de mieux savourer la vie, de retrouver de l'enthousiasme à travers des pratiques simples qui renforcent l'optimisme et aident à rebondir face aux difficultés.

Au printemps, nous vous proposons des séances les mercredis de 10h00 à 12h00, sur *la gestion du stress*, animées par *Dany Hecquet-Dessus*, praticienne en psychologie positive.

Prochaines séances
 12 mars - 19 mars - 26 mars
 2 avril - 9 avril - 16 avril
 7 mai - 14 mai - 21 mai - 28 mai

La réalisation des ateliers n'aura lieu que si le financement est confirmé.
 Dans ce cas Les inscriptions auront lieu en mairie, début février

COMMENT ÊTRE HEUREUX ET LE RESTER ?

**CYCLE GRATUIT DE 10 SÉANCES DE 2H00
 POUR LES + DE 60 ANS**

Animé par Dany Hecquet-Dessus,
 Praticienne diplômée en psychologie positive



Tous les mercredis de 10h00 à 12h00
 à partir du 12 mars

Inscription en mairie début février



+ de détails sur chapareillan.fr

Renseignements et inscriptions

Tél. 04 76 45 22 20
 Site : chapareillan.fr

10. LA VIE MUNICIPALE

Mvélo+ : essai gratuit de vélos électriques

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, à travers son service *Mvélo+*, a le plaisir de proposer aux habitants l'essai gratuit d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour une durée de 1 mois. Un animateur *Mvélo+* se rend à Chapareillan pour prêter des VAE à 10 habitants. Un mois plus tard, l'animateur revient pour récupérer les vélos puis oriente et conseille les habitants selon leurs envies et besoins (location, achat d'un VAE...).

L'inscription se fait en ligne, via un QR code qui sera présent sur les visuels fournis par *Mvélo+* prochainement.

Les 10 premiers inscrits sont invités à récupérer leur vélo sur la place de la mairie, le mardi 22 avril à 17h00.

Les inscrits doivent fournir les pièces justificatives nécessaires : pièce d'identité, RIB (pour la caution de 1200 €) et justificatif de domicile.

L'agent *Mvélo+* leur montre comment utiliser le VAE et ses antivols, leur explique les différents éléments et les réglages à contrôler sur le vélo ainsi que la procédure à suivre en cas de problème.

Un mois après, Les 10 testeurs seront rappelés pour venir rendre leur VAE au rendez-vous fixé avec *Mvélo+*.



**MARDI 22 AVRIL
17H00**

Place de la mairie

Renseignements

Courant mars sur chapareillan.fr

Expression politique de la majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique politique dans le bulletin municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

Martine Venturini, Emmanuelle Gioanetti, Fabrice Blumet, Roland Socquet-Clerc, Valérie Saclier, Gilles Forté, Annelise Defilippi, Yann Limousin, Valérie Seyssel, Stéphane Roche, Malika Manceau, Franck Sommé, Suan Hirsch, Sylvie Thome, Gisèle Motta, Christopher Dumas, Nathalie Uchet, René Portay, Julie Bouilloz

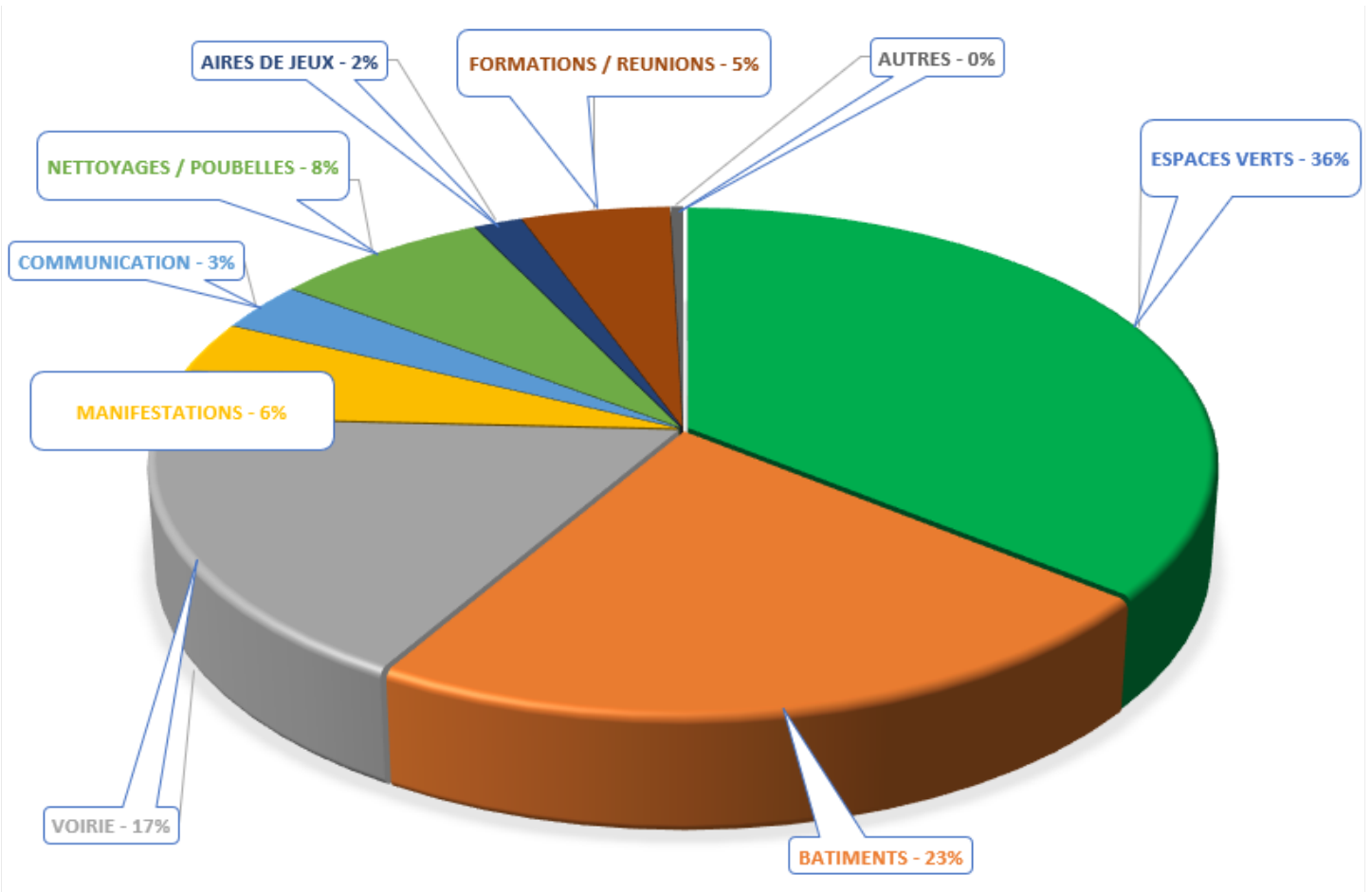
Expression politique de l'opposition

MERCI. Un grand merci à tous ces chapareillanais à l'origine de la création récente d'associations qui ont pour objectif commun de faire se rencontrer les habitants du village, de tisser des liens, de générer de la confiance entre les gens plutôt que de la méfiance. Merci à Trait d'Union (créée en décembre 2023), à Chaparun (mars 2024), à Comité des fêtes de Chapareillan (novembre 2024), à C'Chapa (décembre 2024). Merci à vous de créer du lien, de générer de l'évènementiel, d'animer le village, d'offrir un espace d'expression aux habitants. Merci aussi aux associations moins récentes qui œuvrent à la culture, aux sports, aux loisirs, à la protection de notre environnement, aux activités scolaires. Sans compter celles pour qui solidarité et soutien aux plus démunis, aux anciens et personnes fragiles ne sont pas que des mots. Merci au Collectif Contre le Lyon Turin de poursuivre avec conviction la lutte contre ce projet inutile (les voies existantes suffiront pendant des siècles à franchir les Alpes), destructeur pour notre commune et hors de nos moyens financiers.

Par les temps qui courent, les collectivités locales ont une fâcheuse tendance à restreindre les moyens destinés aux associations préférant pour certaines maintenir les dépenses de communication, d'apparat, de déplacements et en faisant des investissements qui flattent les egos. Les nombreuses attaques aux libertés, pour preuves, la Charte d'Engagement Républicain, les limites fixées à la liberté d'expression et de manifestations constituent les prémices d'un verrouillage insidieux à l'œuvre partout y compris à Chapareillan depuis de nombreuses années. Heureusement les associations, partie essentielle de la société civile maintiennent les valeurs de solidarité et de fraternité.

Le bilan des Services Techniques en 2024

Ils sont cinq employés à temps plein sur ce service. Ils sont polyvalents. Ils se prénomment Florian, Jean-Baptiste, Pierre-Philippe, Stéphane et Tommy. Au quotidien, ce sont eux qui s'occupent de tous les petits travaux de la commune : entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, des aires de jeux, de la voirie, des manifestations et des informations municipales. Au total, ce sont 8035 heures effectuées par an sans compter les astreintes de nuit et de week-end. Voici la répartition des heures effectuées en 2024.



Les espaces verts : 36 %

Tonte, désherbage, tailles, fleurissement, plantations...

Entretien de bâtiments : 23 %

Peinture, plomberie, électricité, serrurerie, cloches...

Voirie : 17 %

Panneaux, enrobé, désherbage de rues, balayage, tronçonnage sur chemins, remise en forme des chemins avec tractopelle, curage...

Nettoyage / poubelles : 8 %

Ramassage et vidage des poubelles, nettoyage des bords de route, WC publics, marché hebdomadaire, lac du Vernay...

Manifestations : 6 %

Préparation salles (mariages, conseil municipaux, réunions publiques...), accueil de la vogue annuelle, marché de Noël, commémorations...

Formations : 5 %

Formations selon les besoins de la commune (extincteurs, CACES, habilitation électrique...)

Communication : 3 %

Distributions (bulletin municipal, carte de vœux, plans...), affichages (ordres du jour et comptes-rendus des conseils municipaux, manifestations...)

Aires de jeux : 2 %

Nettoyage, sécurité...

12. LES TRAVAUX

Les travaux du pumptrack en images



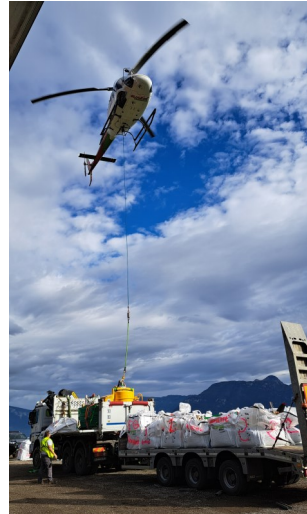
Reprise de deux captages et des points d'abreuvement à l'Alpette

L'alpage de l'Alpette de Chapareillan est exploité par les 160 bovins et 120 Ovins des 10 éleveurs locaux du Groupement Pastoral de l'Alpette. La gestion de la ressource et le suivi des animaux sont confiés à deux bergers, employés à temps plein. Le logement principal des bergers est un ancien chalet restauré au fil du temps par les éleveurs et dernièrement par la commune de Chapareillan (toiture).

Depuis 2006, épisode de sécheresse national, les ressources naturelles, même en montagne, apparaissent fragiles et moins stables d'année en année. La remise en cause d'une gestion par "cueillette" s'accompagne d'équipements à réaliser afin d'optimiser la

pression de pâturage sur l'ensemble de la montagne. L'eau et la répartition des points d'abreuvement des troupeaux sont des éléments stratégiques dans la conduite pastorale.

Sur le point d'eau "bas", proche du chalet, la partie basse du réservoir/abreuvoir s'est dégradée au fil du temps et présente un danger avec des tors à bétons pouvant blesser les animaux qui se disputent l'accès à l'eau. De ce fait, les abords de ce réservoir ont été repris en octobre 2024 afin de sécuriser ce lieux d'abreuvement et de rajouter, en contrebas, deux abreuvoirs supplémentaires afin d'éviter les bousculades et de permettre aux vaches de s'abreuver calmement.



Conseils pour l'hiver

Pensez à protéger vos compteurs d'eau
Avec le gel, ceux-ci peuvent être endommagés

Pensez à vous garer correctement
Afin de faciliter l'accès aux véhicules de service pour le déneigement



Nouveau véhicule pour les services techniques

Au mois de novembre 2024, la municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule flambant neuf. L'ancien véhicule, qui a bénéficié d'une reprise auprès de notre vendeur, avait 20 ans et n'était plus adapté aux besoins de la commune.

14. LES TRAVAUX

Élagage : que dit la loi ?

Les plantations privées situées en bordure de voie publique, tout comme celles situées en limite ou à proximité de propriété, font l'objet d'une réglementation spécifique en ce qui concerne leur taille et leur entretien.

Pourquoi existe-t-il une législation spécifique ? Quelles sont ces obligations ?

Les arbres, les arbustes et les haies des propriétés privées bordant les routes, en l'absence d'un entretien rigoureux, peuvent se révéler dangereux en entravant la circulation des piétons et des véhicules en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés et pour que la sécurité des personnes soit assurée, la municipalité rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations situées en bordure de domaine public.

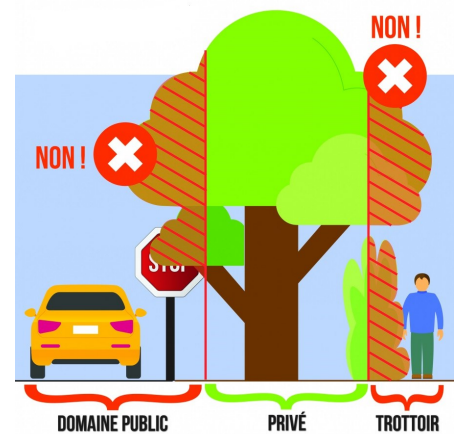
En effet, la responsabilité civile du contrevenant pourra être engagée en cas d'accident.

Réglementation concernant les plantations privées situées en bordure de voie publique.

Il est obligatoire d'élaguer ou de couper régulièrement vos plantations situées à la limite des voies publiques ou privées de manière à ce que :

- le passage des piétons ne soit pas gêné.
- la visibilité des feux de signalisation et les panneaux ne soit pas entravée (particulièrement à proximité des intersections).
- les branches et la végétation ne touchent pas les câbles électriques ou téléphoniques (EDF, téléphonie, éclairage public).

Le Maire, afin d'assurer la sécurité de ses administrés, peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, il pourra ordonner des travaux d'élagage. Les frais découlant de ces opérations seront alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.



Derniers travaux



Création d'un réseau de transit d'assainissement entre Bellecombe et Bellecombette



Souvenir Français : enrobé suite aux travaux



La Meunière : aménagement de voirie

Un automne à l'accueil de loisirs

Pendant les vacances d'automne, le centre de loisirs a organisé deux semaines d'activités, chacune autour d'un thème différent.

La première semaine a transporté les enfants dans l'univers de l'espace. Une sortie à Cosmocité, à Grenoble, leur a permis de découvrir les mystères du cosmos. Au planétarium, ils ont assisté à des projections immersives qui les ont emmenés au cœur des constellations et des galaxies. Ils ont appris à reconnaître les étoiles, exploré les planètes du système solaire et entendu des récits passionnants sur l'histoire de l'astronomie. Cette expérience unique a suscité leur curiosité tout en les émerveillant.

La deuxième semaine, les enfants se sont plongés dans l'ambiance d'Halloween. Après avoir participé à des ateliers pour confectionner des costumes et des décorations, ils ont embarqué pour une croisière sur le canal de Savière. Le départ a eu lieu depuis le village de Chanaz, et la promenade a traversé les paysages magnifiques du lac du Bourget, habillés des couleurs de l'automne.

Ces deux semaines ont offert aux enfants une belle occasion d'apprendre, de rêver et de s'amuser.

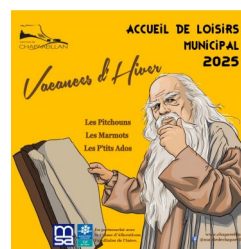


Le périscolaire a fêté Noël



Le vendredi 20 décembre, l'ensemble de l'équipe du périscolaire a souhaité de bonnes vacances aux enfants... à sa manière.

Prochains programmes de l'accueil de loisirs



Les inscriptions pour les vacances d'hiver ont déjà démarré et il reste encore quelques places.

Le programme des vacances de printemps sera disponible le 10 mars avec un démarrage

des inscriptions le 24 mars. Celui de l'été sera disponible le 12 mai avec un démarrage des inscriptions le 26 mai.

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à partir de la date indiquée dans le programme, par mail et par écrit, directement au pôle enfance dans l'ordre d'arrivée avec une priorité aux Chapareillanais pendant une semaine.

Inscription

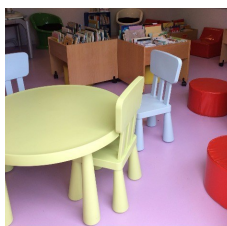
enfancejeunesse@chapareillan.fr

16. LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque de Chapareillan : quel avenir ?

Un peu d'histoire...



La Bibliothèque de Chapareillan n'est pas née hier. Non, elle a pris racine dans le cœur du village comme une

vieille encyclopédie poussiéreuse dans le fond d'une étagère en 1986. Ce projet a vu le jour grâce à une poignée de bénévoles volontaires, de nombreux dons de livres, 1600 en tout et la restauration de vieux bâtiment appartenant à EDF. Elle est née à une époque où les enfants ne connaissent pas encore le bonheur des consoles de jeux vidéo et où les adultes lisaient encore les journaux en papier.

Avec les années, la bibliothèque est devenue bien plus qu'un simple endroit rempli de livres. C'est un lieu de convivialité, un véritable sanctuaire où vous pouvez rencontrer, discuter, échapper à la réalité... ou, si vous préférez, vous plonger dans un monde où les dragons, les détectives et les amours tragiques se disputent votre attention.

Une vie sociale bouillonnante

Ne croyez surtout pas que notre bibliothèque est un lieu austère où règne un silence mortuaire. Que nenni ! Plus de 670 usagers passent et reviennent chaque semaine dans les rayons. Certains sont des habitués, des abonnés VIP, qui dévorent les livres plus vite que des spaghettis, ils sont même parfois prêts à vous recommander leurs derniers coups de cœur. D'autres ne viennent qu'occasionnellement pour discuter, se rencontrer ou lire et emprunter les dernières nouveautés. La bibliothèque accepte tout le monde, les passionnés de polars, les amoureux des romans à l'eau de rose ou simplement ceux recherchant un endroit calme pour éviter de tondre la pelouse. Pas besoin d'être un rat de bibliothèque. Même les lecteurs du dimanche et les « Je m'inscris pour les bonnes résolutions » seront accueillis.

Les lecteurs que la bibliothécaire préfère sont les 200 petits diables... euh, lecteurs en herbe, qui parcourent chaque année les allées.

Ils éclatent de rire en découvrant les nouveaux « petites poules », empruntent des livres plus grands qu'eux, des documentaires, et adorent les bandes dessinées et les mangas. Mais qui peut leur en vouloir ? Entre un *Astérix* et un roman sur la révolution industrielle, le choix est vite fait.

Un choix de livres éclectiques

À Chapareillan et sur le réseau du Grésivaudan nous avons de tout. Plus de 400 000 documents peuvent être empruntés, dont 6000 habitent les rayons de notre bibliothèque. Vous cherchez un roman d'aventure qui vous tiendra éveillé toute la nuit ? Il sera sûrement disponible en rayon ! Un manuel de jardinage pour tenter de sauver votre ficus ? Il sera assurément dans une des bibliothèques du réseau ! Un livre de cuisine vegan-gluten-free ? Même ça vous pourrez le trouver !



Des événements à ne pas manquer

La bibliothèque, ce n'est pas seulement des livres, c'est aussi des événements incontournables ! Le club de lecture permet de donner vie à nos rayons. Les séances de contes sont proposées pour les enfants et les parents (et grands parents) qui veulent retomber en enfance ou ne pas s'ennuyer pendant les vacances. Chaque année l'association Sciriolus se propose pour animer de joyeux ateliers d'écriture et redécorer les murs.

Le public invisible

La bibliothèque n'accueille pas seulement sur les horaires d'ouverture. De nombreux enfants défilent chaque semaine avec leurs enseignants. Des petits de maternelles, aux grands de CM2, plus de 200 enfants écoutent avec passion les histoires puis partent en quête du "livre parfait" en se transformant en détectives en herbe, farfouillant dans les

étagères et les bacs comme s'ils cherchaient un trésor.

Les moins de 3 ans ne sont pas oubliés, accompagnés de leurs nounous adorées, ils viennent eux aussi découvrir un nouveau monde rempli de coussins colorés, de tapis pour jouer et de livres cartonnés. Chaque mois la bibliothécaire s'installe au milieu des petits et tente de capter leur attention avec des aventures peuplées d'animaux inconnus, de monstres gentils et d'histoires drôles.

Le projet de la future bibliothèque

La bibliothèque est aujourd'hui victime de son succès. Les documents sont serrés sur les étagères, les bacs débordent et les écoliers ne rentrent que si on pousse les murs. Après des années d'une belle vie, il devient nécessaire de déménager. La bibliothèque a donc pour projet de préparer ses valises pour un grand voyage ! Destination l'ancienne petite gare de la ville !

Ce projet n'est encore qu'un embryon, mais il permettrait de restaurer ce bâtiment historique de notre ville, de lui redonner son charme d'antan, d'en faire un nouveau temple du savoir, un lieu de vie et un centre culturel. Ce bâtiment qui a vu tant de voyageurs partir, pourrait accueillir désormais des lecteurs prêts à embarquer vers des destinations littéraires lointaines.

Fini les livres qui s'entassent comme des sardines dans une boîte, la nouvelle bibliothèque sera plus spacieuse, plus lumineuse et adaptée à tous. Et elle sera située à deux pas des écoles !

Ce grand départ littéraire est aujourd'hui en cours de construction, il faudra encore patienter quelques années pour pouvoir en profiter.



La bibliothèque zoome sur...

Jusqu'à fin février la bibliothèque vous propose une sélection de livres sur *le désert*. Bien qu'évoluant dans des décors et contextes variés, ces livres partagent une réflexion commune sur l'immensité, la beauté des paysages et la solitude.

En mars/avril, zoom sur *Claudie Gallay*, autrice française contemporaine née en 1961. Elle est reconnue pour son écriture sensible et poétique. Son univers littéraire mêle des préoccupations sociales et humaines avec une grande attention portée à l'environnement, la nature, la solitude et la quête intérieure.



Emprunter une œuvre d'art, c'est possible !



L'artothèque du réseau des Bibliothèques du Grésivaudan propose un service unique pour les abonnés des médiathèques : la possibilité d'emprunter des œuvres d'art, de la même manière que l'on emprunte des livres ou des DVD. Ce service s'adresse à tous les curieux, amateurs d'art ou simplement désireux de découvrir et d'embellir leur intérieur avec des créations originales. En un mot, se faire plaisir.

Depuis le 15 janvier 2025, le prêt des œuvres sera ouvert au public. Vous pourrez choisir et réserver une œuvre en ligne ou au bureau de prêt des médiathèques de Crolles et de Pontcharra et des bibliothèques du réseau.

**Fermeture
de la
bibliothèque
du 26 février au 6 mars**

Club de lecture « délivre ensemble »

Si la lecture vous intéresse, venez partager, échanger, trouver des idées de lecture... Le club se réunit une fois par mois, les jeudis de 14h30 à 16h30.

Prochaines rencontres : 6 février, 20 mars et 4 avril



Les coups de cœur des lectrices



Le courage des innocents

Véronique Olmi

Un jeune activiste altermondialiste au contact d'enfants placés en famille d'accueil va être amené jusqu'en Ukraine pour là aussi sauver des enfants de la déportation.



Tenir debout

Mélissa Da Costa

Ce nouveau roman nous plonge au cœur de l'intimité d'un couple en miettes confronté à un accident de la vie et qui affronte la réalité de l'amour, du désespoir et la soif de vivre, malgré les épreuves.

18. LA VIE LOCALE

Les **Artistes Pâtissiers** sont à Chapareillan

Vous étiez nombreux à vous précipiter aux aurores pour l'ouverture le 7 janvier dernier de la nouvelle boulangerie/pâtisserie, *Les Artistes Pâtissiers*. Nous avons profité de ce jour-là pour rencontrer Marine et Pierre-Louis, qui après de lourds travaux, étaient heureux d'avoir enfin pu ouvrir leur boutique.

Pouvons-nous en savoir plus sur vous ?

Forts d'une expérience de 15 ans dans le métier, nous possédons un CAP en pâtisserie et avons suivi des formations de chocolatier/confiseur. Un nouveau CAP en boulangerie (pour Pierre-Louis), complète sa formation.

Nous avons profité de la vente des locaux de l'ancienne boulangerie pour la reprendre à notre compte et créer notre propre commerce, *Les Artistes Pâtissiers*.

En quoi votre boulangerie se démarque-t-elle ?

Afin de satisfaire notre clientèle et dans un souci de meilleure santé, nous travaillons tous nos pains et viennoiseries à base de levain naturel. Cela améliore le goût de nos produits, permet une meilleure conservation, et favorise une bonne digestibilité. Nous travaillons à base de blés labellisés CRC - Culture Raisonnée Contrôlée - garantissant ainsi des céréales 100 % françaises et cultivées

selon de bonnes pratiques agricoles favorables à la biodiversité. Nos farines sont elles aussi labellisées (Label Rouge, Bio). Nous favorisons également les circuits courts. Aucun produit chimique n'est ajouté. Nos produits sont frais et 100% fait maison.

Outre les différents pains, que peut-on trouver dans votre boulangerie ?

Nous proposons une gamme de viennoiseries (pains au chocolat, croissants...) et de pâtisseries de saison. Vous ne trouverez pas une tarte aux framboises en hiver ! Nous vous invitons également à venir goûter notre petite restauration (quiches, pains spéciaux...). Nous pouvons réaliser vos gâteaux sur demande.

Des évolutions sont-elles prévues dans le futur ?

Etant au démarrage de notre activité, nous prenons nos marques mais il est effectivement prévu de proposer d'autres gourmandises, comme des confiseries et autres douceurs salées.

Nous souhaiterions à terme prendre des apprentis pour leur donner le goût à ce métier, dans un souci de transmission.



Marine et Pierre-Louis



Renseignements

Les Artistes Pâtissiers
270 route de Chartreuse
Tél. 04 80 80 92 83

Un espace barbier chez **MV Glamour**

Depuis début décembre, Marlène et Virginie ont réaménagé leurs locaux afin de créer un espace barbier dédié à la clientèle masculine. Quelques clients ont déjà pu profiter de leurs soins. Nous les avons rencontrées pour en savoir plus.

Pourquoi ce changement ?

Après quelques années compliquées dans le prêt-à-porter, nous avons décidé de donner un second souffle à notre salon de coiffure et esthétique en diversifiant notre activité. Nous avons donc créé un espace barbier.

Les hommes apprécient de plus en plus de prendre soin d'eux et l'univers de la barbe est un domaine en pleine expansion depuis quelques années.

Une formation spécifique est-elle nécessaire ?

Il n'y a aucun diplôme de barbier à ce jour.

Nous avons tout de même suivi une formation auprès d'un barbier de renommée, reconnu et ayant été récompensé lors de concours à de multiples reprises.

Que proposez-vous ?

Hormis les coupes traditionnelles, nous proposons des protocoles de soins détente pour la barbe avec des enveloppements et des modelages avec des huiles.

Nous mettons un point d'honneur sur l'hygiène. Nos outils sont désinfectés entre chaque client.



Marlène et Virginie

Renseignements

MV Glamour
22 rue de l'Etraz de Vent
Tél. 04 76 72 35 78
Facebook : @MV Glamour
Instagram : MV Glamour

Karpediem Deko : le nouveau magasin de déco du monde

Depuis le 8 novembre 2024, un nouveau magasin de décoration est apparu dans la zone de Longifan. Ce dernier vous offre de nombreuses pièces d'ameublement et de décorations provenant entre autre d'Inde, du Maroc et de Bali... Pour en savoir plus, nous avons rencontré Gwenaëlle et Patrick qui nous ont accueillis et présentés leurs petites perles.

Pouvez-vous nous présenter votre boutique ?

Travaillant dans l'import/export et le commerce international depuis près de 25 ans, nous avons développé un réseau avec des artisans dans différents pays du monde. L'idée de faire découvrir cet artisanat était notre objectif. L'opportunité de trouver un local adapté sur Chapareillan a permis de concrétiser notre projet. Nous proposons des pièces d'ameublement et de décoration aussi bien destinés aux particuliers qu'aux professionnels. Nos objets arrivent chargés d'histoire, façonnés à la main, ils sont uniques & atypiques parfois. Chez nous vous trouverez peut-être la petite chose qui vous fera voyager assis confortablement dans votre canapé, la petite pièce qui vous donnera l'impression d'avoir changé de maison parce qu'elle apportera une nou-

velle touche de décoration à votre intérieur.

Pour les hôtels ou les restaurants, *Karpediem Deko* vous propose des pièces fortes et uniques qui marqueront les esprits et qui pourraient devenir votre atout référence sur les réseaux sociaux.

Pourquoi n'êtes vous ouvert que trois jours par semaine ?

Nous avons tous les deux gardé notre ancien travail et partageons donc notre temps entre nos deux activités. *Karpediem Deko* est généralement ouvert tous les mercredi, vendredi et samedi. Les horaires sont postés sur les réseaux sociaux d'une semaine à l'autre mais nous offrons également la possibilité de venir sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Alors n'hésitez pas à nous contacter et à venir nous voir!



Gwenaëlle et Patrick



Renseignements

Karpediem Deko
Z.A de Longifan
Tél. 06 09 38 03 32
Facebook : @KARPEDIEM DEKO
Instagram : karpediem_deko

Entreprise Trabut : changement de cap

L'entreprise Trabut, qui a vu le jour en 1973, proposait des services de transports de marchandises. En 2023, l'entreprise, qui a gardé son identité juridique, a changé de cap en proposant de la location de box et d'emplacements pour camping-cars et caravanes. Xavier Trabut, dirigeant, nous a accueilli pour nous présenter sa société.

Pourquoi ce changement de statut ?

Pour l'histoire, cette entreprise familiale de transport a été créée par mon grand-père, il y a 52 ans. Mon père a pris la succession. Je suis rentré comme salarié en 2001 puis dirigeant en 2014. Malgré les horaires atypiques, notre entreprise fonctionnait bien. En 2023, le recrutement devenu laborieux et ce, malgré une équipe déjà en place, toujours présente en cas de besoin, il devenait difficile de gérer les demandes sans nous mettre en difficulté avec la réglementation. J'ai donc pris la décision de revendre l'ensemble de mon matériel (camion, bennes, remorques...) et de créer une société de location de box et d'emplacements pour camping-cars et caravanes.

Pouvons-nous en savoir plus ?

Au départ du projet, je souhaitais mettre en place une aire d'étape pour camping-cars, mais l'investissement était conséquent.

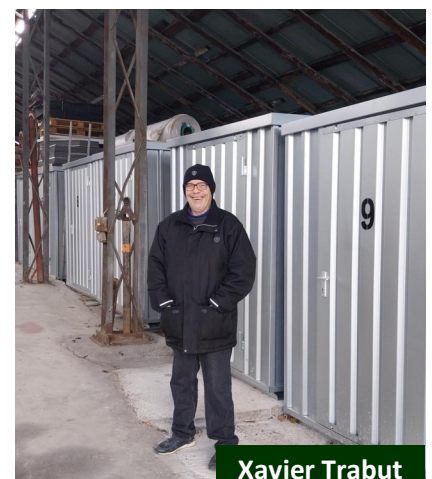
Vu la taille imposante du terrain, je me suis orienté vers la location de box et d'emplacements.

Je possède 9 emplacements abrités pour camping-cars, plusieurs autres en extérieur et 10 box d'environ 15m³ (4x2m) pour du stockage. L'environnement est sécurisé par des caméras et une alarme.

Les contrats peuvent être annuels ou mensuels avec tacite reconduction. Chaque client se voit remettre un badge pour un accès individuel de 8h00 à 20h00.

Proposez-vous d'autres services ?

Je mets à la disposition de mes clients une aire de lavage et une fosse mécanique. Je propose également des produits d'entretien de qualité que j'utilisais pour mes camions. Vous pouvez retrouver l'ensemble des tarifs sur mon site. N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements.



Xavier Trabut

Renseignements

Entreprise Trabut
1345 route du Grésivaudan
Tél. 06 23 53 35 84
contact@trabut.fr
Site : trabut.fr



20. LA VIE ASSOCIATIVE

Inauguration du Bistroquet

Le *Comité des Fêtes* de Chapareillan vous invite à l'inauguration du Bistroquet, le nouveau bar associatif situé à la petite gare de Chapareillan.

Rejoignez-nous le samedi 1^{er} février à partir de 18h30 pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur !

Au programme : une ambiance festive avec de la musique, un choix de boissons pour tous les goûts : bière, Spritz, vin et soft ainsi qu'une petite restauration.

Venez nombreux célébrer l'ouverture de ce lieu chaleureux qui deviendra, nous l'espérons, un véritable point de rencontre pour tous les chapareillanais.

À très bientôt au Bistroquet !

contact

Tél. 06 52 12 11 16

comitedesfetesdechapa@gmail.com

<https://www.bistroquet-bar-festif-comite-des-fetes-de-chapareillan.fr>



Rejoindre une AMAP, une belle résolution pour 2025 !

Vous souhaitez encourager le développement d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement et de celles et ceux qui la font vivre ? Vous avez envie d'une alimentation biologique en circuit court, voire très court, qui encourage et soutient les petites fermes de proximité ? La réflexion autour d'une alimentation accessible à toutes et tous et l'idée d'une sécurité sociale alimentaire vous intéresse ? Si l'une ou l'autre de ces questions fait partie de vos résolutions 2025, L'AMAP *Les Papilles du Granier* vous accueillera avec plaisir et vous présentera sa palette gourmande : légumes, volailles, œufs, poissons, pâtes fraîches, miel, épices, fruits, produits laitiers, crème de châtaignes, confitures ou jus de fruits... Jacques Prévert dirait qu'il ne manque qu'un raton laveur à cet inventaire ! N'hésitez pas à prendre contact ou à venir nous rencontrer lors de nos permanences qui se déroulent à la salle polyvalente les mardis de 19h00 à 19h30.

contact

Tél. 06 81 84 49 50

b.collignon@orange.fr

Le vide grenier de l'*Amicale du Personnel* est de retour !

Après 6 ans d'absence, l'*Amicale du Personnel* de la commune de Chapareillan organisera un nouveau vide grenier, le lendemain de la fête de la rentrée.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

9H00 / 17H00

Chemin des écoliers

Les dossiers d'inscription seront disponibles sur le site de la Mairie de Chapareillan à partir du lundi 2 juin.

Les emplacements sont situés en extérieur et seront attribués par les organisateurs.

Le tarif est fixé à 10 € les 3 mètres linéaires. Le mètre linéaire supplémentaire est de 4 € dans la limite de 10 mètres.



contact

apcchapareillan@gmail.com

www.chapareillan.fr

Donner son sang, c'est sauver des vies !

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.

Dates à retenir

Assemblée générale
Vendredi 7 février - 19^H30

Mairie de Barraux

Collecte de sang
Mercredi 19 mars - 16^H00/19^H30

Fort Barraux - Barraux

Mercredi 26 mai - 16^H00/19^H30

Fort Barraux - Barraux

La dernière collecte du lundi 6 janvier 2025 à Barraux a vu se présenter 79 généreux donateurs pour 75 personnes prélevées dont 4 nouveaux et 70 personnes prévues par l'EFS

Renseignements

Tél. : 0800 109 900 (numéro gratuit)

Site : dondesang.efs.sante.fr

Prendre un rendez-vous

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



Gym du Mont-Granier



L'association *Gym du Mont Granier* vous propose :

En matinée :

Gym Form'Détente, Stretching doux.

En soirée :

Yoga, Pilates, Stretching, Cardio, Renforcement musculaire.

Possibilité de s'inscrire en cours d'année sauf sur les cours complets : Pilates, et Renforcement musculaire du lundi et vendredi matin.

L'Assemblée Générale s'est déroulée en novembre dernier, suivie d'un apéritif dinatoire.

contact

Tél. 06 43 81 38 80

contact.gymdumontgranier@gmail.com

Le bal de l'Amicale Laïque



contact

Tél. 06 33 35 22 04

Merveilleuse année 2025

Chapafoot ainsi que l'ensemble de ses membres vous présentent ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous avons le plaisir de vous confirmer l'événement de la soirée Saint-Patrick le samedi 15 mars pour cette 3ème édition dans laquelle seront proposés concert, DJ et animations.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce mo-



contact

Tél. 06 66 06 96 12

chapafoot@gmail.com

Site : chapafoot.footeo.com

Facebook : @chapafoot

22. LA VIE ASSOCIATIVE

La 1^{ère} édition réussie... La 2^{ème} n'en sera que plus belle !

La Chaparun s'est tenue le 13 octobre 2024 et nous sommes particulièrement heureux de la réussite de cet événement. En effet, nombreux ont été les coureurs, les marcheurs ainsi qu'un équipage Joëlette, soit plus de 250 personnes ! Malgré un temps gris, ils sont venus se frotter aux 3 parcours proposés et ont apprécié les sentiers, les paysages et les ravitos ! L'ambiance était là, les sensations bonnes et les retours ont été très positifs. Cette réussite est due à l'union de plusieurs forces : celle des membres de l'association bien

sûr, mais aussi de la commune (salle, équipements et logistique des routes), des partenaires, producteurs et commerçants (lots et prêts de matériel) et de nombreux bénévoles engagés, remerciés par un repas convivial. La 2^{ème} édition est déjà en préparation et se tiendra le dimanche 12 octobre 2025, édition qui intègre le *Grésivaudan Running Challenge* ! N'hésitez donc pas à nous contacter pour adhérer et/ou donner de votre temps lors de nos événements. Au plaisir de vous rencontrer. Sportivement !



contact

Tél. 06 78 55 01 51 / 07 44 72 28 07
assochaparun@gmail.com

Site : <https://sites.google.com/view/chaparun>

Facebook : @chaparun

SOUPE EN SCÈNE

31 janvier
Chapareillan
Salle
polyvalente
19h-22h

Venez partager votre meilleure soupe en toute convivialité.
Apportez bol, cuillère, verre, boisson et sourires.
Une scène ouverte est proposée pour tous les talents confirmés ou débutants
Qu'on se le dise!

Mail : traitdunion@mailo.fr
Facebook : Trait d'Union

Soupe en scène

Afin de partager un moment convivial, l'association Trait d'Union organise le 31 janvier une soirée soupe de 19h00 à 22h00 dans la salle polyvalente de la commune.

Le principe est simple. On déguste ensemble les soupes apportées. Chacun vient avec sa marmite de soupe déjà très chaude, (on pourra la faire réchauffer sur place si nécessaire), son bol, sa cuillère, son verre et une boisson.

Pour assurer l'ambiance, Trait d'union propose une scène ouverte : musiciennes-musiciens, chanteuses-chanteurs, lectrices-lecteurs de textes sont les bienvenus, petits ou grands.



contact

traitdunionchapa@mailo.com
Facebook : @Trait d'Union

Ludichap vous invite à des matinées et soirées jeux

Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre ! Jeux d'éveil, contes, musique, jeux de société, activités créatives pour les enfants de 0 à 10 ans accompagnées de leurs parents, papis, mamies... Ce sont nos matinées Enfance, le samedi matin, de 10h00 à 12h00, une fois tous les deux mois. Les prochaines matinées : 8 février, 5 avril, 13 juillet. Les soirées jeux de société sont le premier vendredi du mois, de 19h00 à 23h00, facile ! Enfants à partir de 10

ans, ados et adultes, il y en a pour tous ! Ambiance assurée ! Pendant les petites vacances, soirées spéciales le 28 février et le 25 avril. Le 17 mai, Ludichap fait son Festichap, une journée entière consacrée aux jeux, avec concours, spectacles, buvettes, tombola et bourse aux jeux. Toutes nos activités sont gratuites mais vos adhésions sont les bienvenues pour soutenir Ludichap et permettre son développement.



Ludichap

contact

Tél. 06 12 61 71 04 / 07 44 72 28 07
michele.bannay@gmail.com

Facebook : @ludichap



Eurocup pour le *Meylan Grenoble Handibasket*

7 & 8 MARS - 14H00
Gymnase du Charlaix - Meylan

Cette compétition de basket fauteuil est l'occasion de prolonger la magie des jeux paralympiques en France et à quelques kilomètres de chez vous. Lors de ce tournoi, l'équipe locale rencontrera des équipes venant d'Italie, d'Espagne, de Pologne ainsi qu'une autre équipe française.

Karaoqué pour *les Femmes en Rose 38*

Le collectif *Les Femmes en Rose 38* avec *Radio Grésivaudan* organise pour la huitième année, une grande soirée festive au profit de la lutte contre le cancer du sein.

SAMEDI 29 MARS - 18H30
Salle Le Projo - Crolles

Les fonds récoltés seront intégralement reversés à l'association grenobloise *AGARO* (Association Grenobloise d'Aide et de Ressources en Oncologie) proposant gracieusement un soutien aux malades auprès de praticiens professionnels de thérapies complémentaires et non médicamenteuses.



Des aides pour rénover votre logement

La Communauté de Communes Le Grésivaudan engage une action volontariste en direction de l'habitat privé en mettant en place une nouvelle opération visant à améliorer l'habitat sur son territoire.

En quoi consiste ce programme ?

Il s'agit d'un dispositif mis en place par Le Grésivaudan, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), et l'Etat pour aider les propriétaires de logements de plus de 15 ans (qu'ils soient occupants ou bailleurs) à faire

des travaux d'amélioration. Ces travaux sont par exemple ceux permettant d'améliorer l'isolation et le chauffage, ceux permettant d'adapter les logements aux personnes âgées ou handicapées, ceux permettant de rénover un logement très vétuste ou dégradé.

En quoi consistent ces aides ?

Ce sont des aides financières. Le principe étant de rembourser aux propriétaires une partie importante du montant des travaux qu'ils réaliseront, voire la totalité des travaux ! Mais ce sont aussi des aides sous forme de conseils et d'accompagnement administratif. Ainsi, un conseiller se rend sur le lieu du projet pour faire des préconisations techniques et thermiques, des esquisses d'aménagement selon les cas. Pour des projets locatifs ou pour le réaménagement d'une salle de bains adaptée aux personnes âgées par exemple – le conseiller vérifie les devis, prend en charge les formulaires à remplir et dépose les dossiers auprès des divers organismes. Et tout ça est to-

talement gratuit pour les bénéficiaires !

Qui sont les bénéficiaires de ces aides ?

Il s'agit tout d'abord des propriétaires occupants, c'est-à-dire les personnes qui vivent dans le logement dont ils sont propriétaires. Leurs revenus sont pris en compte pour le calcul des aides.

Les propriétaires bailleurs (SCI ou en nom propre) peuvent également prétendre aux aides. Pour eux, il n'y a pas de condition de revenus. On leur demande de pratiquer un loyer après travaux plus bas que le marché. Grâce aux subventions et aux réductions d'impôts, la rentabilité de leur projet reste généralement meilleure que le même projet sans subvention en louant au prix du marché.

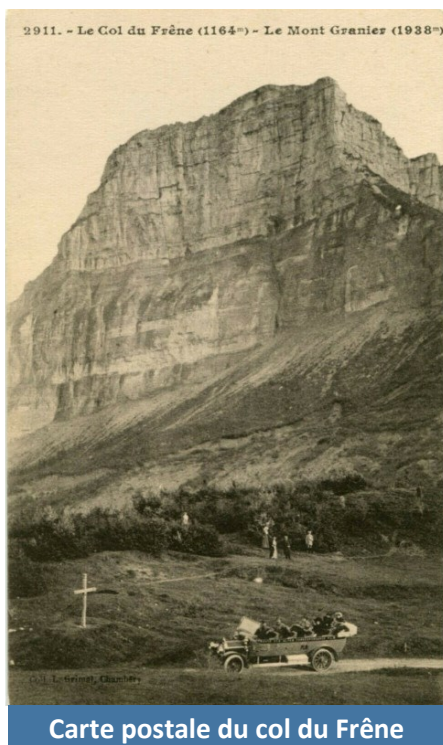
Contact et permanences

Espace France Service
33 rue de la ganterie - Pontcharra
Les lundis : 14h00/16h00
(avec ou sans rendez-vous)
Tél. 0 801 902 138



24. IL ÉTAIT UNE FOIS... CHAPAREILLAN

La route du col du Granier - 2^{ème} partie



Carte postale du col du Frêne

Le XX^e siècle

Au début du XX^e siècle, la route en terre battue était principalement empruntée par des voyageurs à pied ou accompagnés par des animaux (chevaux, ânes...). Avec le rattachement de la Savoie à la France, la route prend de plus en plus d'importance et en 1933 est créée par l'état Français la route Nationale 512 qui relie Chambéry aux Entremont.

La route actuelle (1948-1955)

L'idée de construire une route pour relier Chapareillan à la route du col du Granier naît en 1948. Lors d'un repas commun offert par la municipalité pour fêter la fin d'une coupe de bois, il est évoqué par les forestiers que le transport par câble des billots est contraignant et qu'une route rendrait l'accès aux parcelles plus simple et permettrait de rapporter plus d'argent. En 1949, le maire Emile Bouvier persuadé de l'utilité de cette route, demande l'expertise d'un géomètre et fait dessiner un premier tracé. La route fera six kilomètres, cinq sur Chapareillan et le dernier kilomètre sur la commune savoyarde d'Apremont. Les savoyards indécis ne veulent

pas s'impliquer dans le projet et les autorisations mettent du temps à arriver. Le maire pressé, décide de diviser les travaux en deux parties, la première du hameau de la Palud au plateau de la Puce, puis du plateau à la route du col. La moitié des parcelles sont données par les habitants de Chapareillan et l'autre partie est achetée par la commune pour un total de 41 650 anciens francs. Afin de financer les travaux, le maire contracte un emprunt de 6 millions de Francs anciens et les coupes de bois rapportent également 8 millions. Les travaux peuvent enfin commencer en 1951.

Le conseil municipal de la ville d'Apremont vote le 14 juin 1952 « l'autorisation » du passage de la route sur leur commune, à la condition qu'aucune aide ne soit versée de la part de la commune et que l'entretien soit uniquement fait par la commune de Chapareillan, mais que néanmoins le sol de la route restera en Savoie et que la vente des bois coupés pour la construction de la route reviendrait à leur commune. Le manque de participation financière de la part des savoyards oblige la commune de Chapareillan à trouver d'autres financements (emprunts et subventions) et les travaux sont suspendus à la fin de l'année 1952 par manque de

moyens. Les travaux ne pourront reprendre que durant l'été 1954 et se terminer la même année. Au total les travaux auront coûté à la commune un total de 63 millions d'anciens Francs, cependant les résultats sont probants, un mètre cube de sapin câblé rapportait en 1945 environ 450 francs et en 1955 grâce à la route il en rapporte plus de 5 000.

La route est finalement inaugurée le 17 juillet 1955. Le Maire réélu en 1953, convie ce jour-là de nombreux élus Isérois ainsi que les Chapareillanais. C'est au hameau de la Palud, suite au discours du maire, que le député Élise Grappe coupe le ruban symbolique, lançant le départ d'un cortège de piétons à l'assaut de la route, jusqu'au Banquet offert à l'arrivée au col.

En 1958, le criterium du Dauphiné passe pour la première fois sur la nouvelle route, la course est alors retransmise à la télévision, l'occasion pour les Chapareillanais de montrer « leur route ». Celle-ci est restée communale pendant de nombreuses années et est aujourd'hui devenue une route départementale.

*Le Conseil Municipal de Chapareillan
vous prie de bien vouloir honorer de votre présence
l'inauguration de la route du Col du Granier, qui
aura lieu le Dimanche 17 Juillet 1955, à 11 heures,
(départ de Chapareillan à 10 h. 30) et le banquet
qui sera servi à l'Hôtel Collomb à 12 h. 30.*

Le Maire,
E. BOUVIER

Invitation pour l'inauguration de la route (archives municipales)